

**POSTE D'ASSISTANT·E EN PROJET D'ARCHITECTURE DU PAYSAGE 0,40 ETP
(pour une durée de 2 ans)**

FACULTE D'ARCHITECTURE LA CAMBRE HORTA

Référence : 2025/S005

Date limite du dépôt des candidatures : 28/02/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

Le poste vise l'encadrement des enseignements suivants :

Atelier de projet en architecture du paysage (MA AP) en Bachelier et Master, à raison d'un atelier par quadrimestre

Ce poste vise l'enseignement en atelier dans le champ de l'Architecture du Paysage.

Il s'inscrit dans le cadre de la formation Bachelier+Master d'Architecte Paysagiste, coordonnée par trois institutions : la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'ULB, la Faculté de Gembloux AgroBioTech et la Haute Ecole Charlemagne de Gembloux.

Il s'agira d'amener les étudiants à explorer les liens qui unissent les questions et compétences relatives à la conception du paysage, aux enjeux écologiques et sociétaux auxquels nous devons répondre dans le monde contemporain, qui nous amènent à reconsidérer notre approche dans les transformations et le soin à apporter aux paysages et ses habitants.

Le poste vise à intensifier l'enseignement de l'Architecture du Paysage par et pour le vivant au travers du dispositif pédagogique de l'atelier de Projet. Au sein de cette pédagogie, le Projet de Paysage est aujourd'hui reconnu comme instrument de connaissance à part entière et moteur d'une discipline qui s'est fortement développée autour d'une compréhension du vivant (humain et autre qu'humain).

Ce poste permet à un·e architecte paysagiste de partager son expérience professionnelle du projet sous la coordination d'un·e académique qui est titulaire du cours.

La charge d'un assistant.e en projet d'architecture est de 720 h dont 240 h devant l'étudiant.e, soit un jour et demi d'atelier hebdomadaire.

La charge comprend outre les activités devant l'étudiant.e, les activités suivantes :

Charge pédagogique :

- Travaux pratiques (ateliers, exercices, laboratoires, séminaires...) : temps de préparation, temps face aux étudiant.e.s, temps de correction et/ou délibération ;
- Examens et/ou jurys : temps de préparation, temps de surveillance et/ou jury, temps de correction.

- Encadrement (mémoires, projets, rapports, stages, travaux individuels,...): temps de préparation, temps auprès des étudiant.e.s (ex.: les guidances, les permanences, l'accompagnement des mémorant.e.s...), temps de correction ;

Charges administrative et logistique :

- Activités de gestion (ex. : gestion d'un labo, d'un serveur informatique, d'un site web, organisation d'un meeting, réunions d'équipe, investissement particulier dans la gestion d'une filière d'enseignement,...) ;
- Activités administratives (ex. : représentation dans des Commissions départementales, facultaires, universitaires).

Titre requis

Titulaire d'un Master 120 crédits en architecture du paysage, d'un diplôme de Paysagiste-concepteur, d'ingénieur paysagiste, ou assimilé.

Compétences requises

- Vous avez une pratique professionnelle reconnue et /ou une expertise théorique du projet d'architecture du paysage à travers les échelles; Vous avez une expérience utile d'enseignement de l'architecture et êtes en mesure d'en transmettre les ressorts.
- Vous avez en plus participé à des jurys d'architecture du paysage ;
- Vous avez éventuellement une expérience internationale ;
- Sans être un argument restrictif, une expérience utile positive dans la structure facultaire et notamment dans les enseignements concernés peut constituer un argument favorable,
- Sans être un argument restrictif, une expérience de la recherche par le projet, combinant savoirs théoriques et recherches spatiales appliquées au paysage peut constituer un argument favorable.

Enseignements à encadrer

Atelier du projet d'architecture du paysage

Intéressé-e ?

Plus d'information dans le programme des études cf. <https://archi.ulb.be/version-francaise/les-etudes>. Tout renseignement sur les modalités de la prestation peut être obtenu auprès de David Lo Buglio, Vice-Doyen aux Ressources humaines de la Faculté d'architecture de l'ULB (courriel : vicedoyen.rh.archi@ulb.be) ou Jean-Didier Bergilez, Vice-Doyen de la Faculté d'architecture (courriel : vice-doyen.archi@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet* : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/6f-dossier-de-candidature-a-proj-archi-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- Une lettre de motivation de maximum 2 pages ;
- Un « portfolio » explicitant votre pratique (architecture) au travers de 5 références maximum, de préférence en lien avec le cours (y définir très nettement la part que le/la candidat-e a eu dans ces projets) (5 A4 maximum) ;

- Il vous est également possible d'accompagner votre dossier d'une lettre de recommandation et/ou d'un rapport d'évaluation pédagogique et/ou tout autre document attestant d'une expérience pédagogique passée positive.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

En postulant, les candidat·e·s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1403/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.